



Granby, 18 juin 2018

**Dominik Blais
Pilote de la voiture
Sport Compact #45**

Objet : Évènement du 15 juin 2018 à l'Autodrome Granby.

Lors de votre épreuve finale du 15 juin 2018, en situation de course, vous avez fait fi d'une situation de drapeau rouge pour vous diriger dans les puits puis ensuite frapper la voiture d'un compétiteur.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce genre de comportement n'est aucunement toléré.

Afin de statuer sur de probables sanctions concernant ces événements, le comité de la classe Sport Compact a été réuni. Celui-ci étant composé de pilotes Sport Compact et des directions des Autodromes.

Le comité de la classe Sport Compact vous adresse la sanction suivante :

- Mise en probation jusqu'au 15 juin 2019

1.3 CODE DE CONDUITE

1.3.1 Tout pilote, propriétaire ou membre d'une équipe de course ou toute personne reconnue comme tel, à la responsabilité de se comporter de façon professionnelle envers son sport, la direction des Autodromes, officiels, commanditaires, spectateurs, compétiteurs, etc. Le non-respect de cette règle sur les réseaux sociaux ou publiquement pourrait entraîner la disqualification du pilote concernée et / ou sanctions sévères.

Salutations,

Direction des Autodromes Drummond, Granby et RPM.